



Titulaires présents de l'Agglomération Pays Basque

BERROGAIN Patricia	HIRIBARREN Mizel
BOURASSEAU Matthieu	IDIART Peio
CIER Vianney	ITHURBURUA Daniel
DE FAILLY Anne-Catherine	LASCUBE Grégoire
DUHALDE Xabi	MAILHARIN Jean-Claude
DULIN Geneviève	MOUHICA Jean-Pierre
DUPIN Frédéric	OÇAFRAIN Jean-Marc
ETCHEBER Peio	OÇAFRAIN Jean-Paul
GENIN Patrick	OILLARBURU Xavier
GOYHETCHE Ramuntxo	ROTETA Jérôme
GUERIN Philippe	ROUGET Piero
GUILLEMIN Alexandra	SEVILLA Lionel
HARAN Gilles	TARANTOLA Marie
HARDOUIN TORRE Laurence	

Excusés Agglomération Pays Basque

ACCOCEBERRY Ximun	GOURGUES Jean-Paul
BERARD Marc	GOYTY Xalbat
BISAUTA Joel	ITHURSARRY Irene
BLEUZE Anthony	JAUREGUY Christophe
CHRISTY Léon	KEHRIG-COTTENÇON Chantal
DEMANGE Jean-Marie	LACASSAGNE Alain
DESTIZON Patrick	LARRALDE André
DIRATCHETTE Emile	LARRANDABURU Alexis
DURRUTY Sylvie	LEHMAN Jean-Pierre
ETCHALUS Jacques	NABARRA Dorothee
ETCHEBARNE Sébastien	SCHWEIGHOFFER Fabien
ETCHELECU Jacques	
ETCHEMENDY René	
FOURTIC Bruno	

Titulaires présents de la Communauté de Communes du Seignanx

CAZALIS Isabelle	LESTANGUET Jean-Romain
GARANS Christophe	PEYNOCHE Gilles
HERBERT Didier	ZACCARI Elodie

Excusés Communauté de Communes du Seignanx

Suppléants présents mandatés par des titulaires

Titulaires excusés	Suppléants désignés
ACCOCEBERRY Ximun	ROZERON Bénédicte
FOURTIC Bruno	PETITJEAN Olivier
GOYTY Xalbat	COLLADO LARRAMENDY Claire
LACASSAGNE Alain	Gerhard TUREK
LEHMAN Jean-Pierre	BERGARA Julie

Procurations de titulaires excusés à des titulaires

Titulaires excusés	Titulaires désignés
BERARD Marc	HIRIBARREN Mizel
DIRATCHETTE Emile	HARAN Gilles
DURRUTY Sylvie	HARDOUIN TORRE Laurence
ETCHEMENDY René	ETCHEBER Peio
GOURGUES Jean-Paul	LASCUBE Grégoire
ITHURSARRY Irene	MAILHARIN Jean-Claude
KEHRIG-COTTENÇON Chantal	TARANTOLA Marie

Absents : (CAPB) CORREGE Loïc, DURONEA Pierre, ERREMUNDEGUY Joseba, MAZAIN Eric, SAINT ESTEBEN Marie, SAULNIER Jacques, WEISE-HEMERY Gabrielle.

Date d'envoi de la convocation : 19 juin 2026
Délégués titulaires en exercice : 65 (1 siège vacant)
Membres titulaires et suppléants présents : 38
Membres votants (présents ou représentés) : 45

Président de séance : Peio ETCHEBER, Président
Secrétaire de séance : Matthieu BOURASSEAU

Le conseil syndical s'est réuni à Itxassou (Salle Sanoki) le 25 juin 2026 à 18h30 et a délibéré sur la question suivante :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus, et le présent extrait certifié conforme au registre.

Certifié exécutoire - Transmis au contrôle de légalité le : 26/06/2026

OJ N°7 – Finances : Compte de Gestion 2025

Rapporteur : Peio ETCHEBER, Président

Conformément aux articles L.5711-1, L.5211-1 et L.2121-31 du CGCT, le Conseil syndical doit se prononcer sur le Compte de Gestion de l'année 2025 communiqué par Madame la Trésorière Principale Municipale de Bayonne, Releveuse du Syndicat Mixte du SCoT Pays Basque & Seignanx.

Pour l'exercice 2025, les écritures du Compte de Gestion sont conformes à celles du Compte Administratif du Syndicat (extrait du compte de gestion ci-annexé).

La Direction Départementale des Finances Publiques n'émet aucune observation, ni aucune réserve au Compte de Gestion.

Le Conseil syndical :

- ➔ **ARRÊTE** les résultats des différentes sections budgétaires, statuant sur l'ensemble des opérations budgétaires et non budgétaires effectuées au cours de l'exercice 2025 ;
- ➔ **DÉCLARE** que le Compte de Gestion dressé par le Trésorier Public pour 2025 est sans observation, ni réserve.

Le Président,
Peio ETCHEBER

